Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-262200751-20261117-2026044-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2026

Date de convocation : 02/11/2026

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 17

Le dix novembre 2026 à dix-huit heures, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoquée, s'est réunie à la mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de Vincent REBOURS.

Etaient présents : Vincent REBOURS - Isabelle CREZE - Annie MESSAGLIO - Michel DEVRAND - Emilie FAVALIER - Cécile MAHE - Olivier GALLET - Annick MARTIN - Christine HEURTEL - Marie-Annick CARIOU - Serge HAMON - Lucien LETORT - Laurence CLERET -

Excusés : Yannick VERSTRAETE a donné procuration à Vincent REBOURS -Véronique AMATO a donné procuration à Emilie FAVALIER - Nicole BRIEND a donné procuration à Marie-Annick CARIOU - Bertrand NAVUCET a donné procuration à Isabelle CREZE -

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Michel DEVRAND **Secrétaire adjoint** : Laurence CLÉRET

EHPAD : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Monsieur Vincent REBOURS, Président du CCAS

Je vous propose de prendre connaissance de la DM N°2, relative à l'EHPAD du Cré, présentée ci-dessous :

Pour tenir compte notamment de la réalité des charges supportées par l'établissement, il convient de présenter une Décision Modificative n°2 comme suit :

CHARGES Exploitation

Article/Libellé	DM 2	BP+DM 1	Observations
GROUPE 2– Dépenses afférentes au personnel	**+150 000.00**	**2 290 100.00**	
62113 personnel médical et paramédical	+35 000.00	60 000.00	Besoins en intérim en forte augmentation liés aux absences ou non volonté de renouvellement de contrats
64111 Rémunération principale	+40 000.00	658 000.00	
64131 - rémunération principale	+20 000.00	337 100.00	Besoins en personnel et réajustement des crédits
64151 - rémunération	+25 000.00	120 000.00	
64513 Cotisations caisses de retraites	+12 000.00	27 000.00	
64515 Cotisations CNRACL	+18 000.00	242 350.00	
TOTAL DES DEPENSES	**+150 000.00**		
GROUPE 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	**+143 976.00**	**86 593.65**	

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-262200751-20261117-2026044-DE

6419 Remb. sur rémunérations	+135 975.00	86 593.65	Remb des assurances statutaires
744 FCTVA	+575.00	0.00	
7488 Autres	+5 559.00	0.00	Remb grappe numérique ARS
7588 AUtres produits divers de gestion courante	+1 867.00	0.00	Aide énergie
GROUPE 3 - Produits financiers et produits non encaissables	**+6 024.00**		
773 Mandats annulés	+4 342.00	0.00	Remb électricité
778 Autres produits exceptionnels	+1 682.00	0.00	Remb assurance
TOTAL DES RECETTES	**+150 000.00**		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ADOPTE cette décision modificative n°2**

Vincent REBOURS
Président

Extrait conforme, Certifié exécutoire compte-tenu de l'envoi en Préfecture le 17/11/2026